

CALENDRIER DE PAIEMENT DE LA DEMI-PENSION DU 1ER TRIM 2025/2026 (SEPT/OCT/NOV/DÉC)

NOVEMBRE 2025		
Lun 10 novembre 2025	Lun 17 novembre 2025	07 H 45 à 11 H 00
	Mar 18 novembre 2025	07 H 45 à 11 H 00
Jeu 13 novembre 2025	Jeu 20 novembre 2025	07 H 45 à 11 H 00
Ven 14 novembre 2025	Ven 21 novembre 2025	07 H 45 à 11 H 00

TARIFS NON BOURSIERS : 36 jours x 2,20€ = 79,20€

41 jours x 2.20€ = 90,20€

TARIFS BOURSIERS

TAUX 1 : 39.20€ (élèves de 6^{ème} à 4^{ème})

TAUX 2 : 0€ TAUX3 : 0€

50,20€ (élèves de 3^{ème} 2 et 3)

34,80€ (élèves de 3^{ème} 1)

1^{er} trimestre 2025	79,20€ (élèves de 6^{ème} à 4^{ème})	90,20€ (élèves de 3^{ème} 2 et 3)	74,80€ (élèves de 3^{ème} 1)
--------------------------------------	---	--	---

* Déduction grève : Jeudis 18 septembre 2025 et 02 octobre 2025 soit 2 jours 4,40€

Une remise d'ordre est appliquée pour les élèves de 3^{ème} 1 + ULIS ayant effectué les stages

* du 24 novembre au 05 décembre 2025 (soit 8 jours x 2,20€) = **17,60€**

Les paiements sont effectués auprès du service Intendance, par chèque bancaire ou postal, ou en espèces (**faire l'appoint**).

Procédure règlement par chèque bancaire ou postal :

- les chèques doivent être libellés à l'ordre de **"L'Agent comptable du collège Emmanuel SALDES"**,
- inscrire au dos du chèque le nom, prénom et la classe de l'élève
- ne pas oublier de dater et signer le chèque
- le reçu sera remis au parent ou à l'élève

17/10/2025


 La Secrétaire Générale
 Manuela ERNEST
 Personnaire